Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 035-213503063-20260429-D20260314-DE

Saint-Père Marc en Poulet

CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMMUNE DE SAINT-PERE-MARC-EN-POULET

Séance du mercredi 29 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf du mois d'avril à vingt heures et trente et une minutes, le Conseil Municipal de Saint-Père-Marc-en-Poulet, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Francis RICHEUX, Maire, en vertu des articles L.2121-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

Membres en exercice : 19
Présents : 18
Pouvoir : 1
Nombre d'absent excusé : 0
Nombre d'absent non excusé : 0

Date de convocation et d'affichage : 23 avril 2026.

Etaient présents : Madame Roseline ABALÉA, Madame Axelle BLASZKA, Monsieur Jérôme BOUGEARD, Monsieur Mathieu CAUMETTE, Monsieur Jacques GOLIVET, Madame Audrey JOUBIER, Madame Nicole KERISIT, Monsieur Bernard LECUMBERRY, Monsieur Richard LEFEUVRE, Madame Elisabeth LE PAPE, Madame Egle MAILLARD, Madame Murielle MAUFROY, Monsieur Thierry NUSS, Monsieur Jean-Roger PLANÇON, Monsieur Hugo RICHEUX, Monsieur Jean-Francis RICHEUX, Madame Marie-Madeleine TROADEC-RIGAUD, Madame Clémence ROYER.

Absents excusés ayant donné pouvoir : De Monsieur Bernard LEPAIGNEUL à M. Thierry NUSS.

Absent non excusé : Néant

Absent excusé : Néant

La séance a été déclarée ouverte à 20h31.

Madame Nicole KERISIT a été nommée secrétaire de séance.

****

Délibération n° 2026 / 03 / 14 : 7. FINANCES LOCALES 7.1 DECISIONS BUDGETAIRES : **Affectation de résultat de l'exploitation de l'exercice 2025 – Budget Principal Communal.**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur le Maire,
Après avoir entendu le Compte Financier Unique 2025,
Considérant les Restes à Réaliser,

Statuant sur l'affectation de résultat de fonctionnement 2025,

Constatant que le Compte Financier Unique présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2024	VIREMENT DE LA SF	RESULTAT EXERCICE 2025	RESTES A REALISER 2025	SOLDE DES RAR	CHIFFRES POUR AFFECTATION DE RESULTAT
INVESTISSEMENT	374 686.09		191 418.06	212 821.45 60 707.00	-152 114.45	39 303.64
FONCTIONNEMENT	211 548.06	211 548.06	205 756.61			205 756.61

** Données exprimées en euros.*

Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 035-213503063-20260429-D20260314-DE

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation de résultat,

Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité :

➢ **D'AFFECTER le résultat comme suit** :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2025	**205 756.61**
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	-
Solde disponible affecté comme suit : Affectation en réserves (c/1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	 205 756.61 -
Total affecté au c/R 1068	**205 756.61**

Données exprimées en euros.

VOTE : 19 Pour - 0 Contre – 0 Abstention

Le Maire,

MAIRIE de St-PERE-MARC-EN-POULET 35 (Ille-et-Vilaine)

Jean-Francis RICHEUX